



CONSEIL DU QUARTIER SAINT-JACQUES

Compte-rendu de la réunion du 16 mai 2013

Présents : M. Philippe COULAUD, M. Jean-Baptiste DI ROMA, M. Jean-Marc DUMONTET (Correspondant de quartier), M. Sébastien GARNIER, M. Mario JAEN, M. Francis LACHAISE (Suppléant du Correspondant de quartier), Mme Janine MOLINA, Mme Joëlle POINEAUD, Mme Christine ROSSET, M. Claude TROCCAZ, M. René VALLADON, M. Klaus ZETER

Excusés : Mme Corinne ANDRIA, Mme Marie-Claude BERTHELOT, Mme Brigitte ESTEVE-BELLEBEAU, M. Didier PAILLET

Participaient également :

Mme Dominique SAUZEAU, Mme Michèle RIGALAUD, M. Didier DAIRE (Comité des Fêtes de St Jacques)
Mme Marie-Laure CANO (élue référente du quartier), Mme Nathalie GOURDET (service Agenda 21 & Démocratie Locale de la Ville),

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Klaus ZETER se propose pour tenir ce rôle.

2. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 9 avril.

3. Animation d'été du quartier St Jacques en présence des représentants du Comité des Fêtes

Le Conseil de Quartier souhaite s'associer au Comité des Fêtes de St Jacques pour organiser la fête de quartier qui se déroulera le 23 août prochain et s'inscrira ainsi dans le week-end de la Foire aux Vins 2013.

Le Comité des Fêtes dispose d'un stand **buvette et frites**. Deux planchas seront mises à disposition par la Ville pour la manifestation ; l'une des 2 sera utilisée par le Comité des Fêtes et l'autre sera en libre service pour permettre aux participants de cuire les viandes qu'ils auront apportées.

Horaires :

- début de la soirée pour la partie repas convivial à 19 heures, chaque participant apportant son pique-nique ou achetant de quoi se restaurer auprès du stand du Comité des Fêtes,
- début du bal masqué ou déguisé à 20h30,
- fin de la soirée vers 23 heures avec limite à 24 heures.

Le Comité des Fêtes envisage également de mettre en place l'élection de « Miss St Jacques » sur ce week-end festif. La participation financière du Conseil du Quartier est au maximum de 1000 € ; cette participation, qui sera versée au Comité des Fêtes, est dédiée à la soirée du vendredi 23 août, qui sera donc la fête du quartier pour l'année 2013.

Le Conseil de Quartier avait également souhaité découvrir les différentes associations du quartier ; le Comité des Fêtes présente donc ses activités.

Chaque année, il organise la brocante, la foire aux vins et réfléchit actuellement à la mise en place d'un « marché de potiers » avec des animations qui se dérouleraient au mois d'avril (le premier se tiendrait en 2014).

Le Comité des Fêtes n'a pas souhaité maintenir « Débal'art » car cela posait un problème lié au site ouvert et coûtait trop cher à l'association.

Le Comité des Fêtes a également été à l'origine de la création du marché bio de St Jacques.

4. Fête des Voisins du 31 mai 2013

Afin de renforcer l'événement, les membres du Conseil de Quartier ont souhaité organiser 3 lieux de « Fête des Voisins » : 1 au niveau du lotissement de l'Ageasson, 1 sur le terrain à côté du Skate Parc et 1 Place de Solençon.

Les membres du Conseil de Quartier qui pilotent les différents sites organisent la distribution des invitations dans les boîtes-aux-lettres des habitants par secteurs géographiques.

- **Lotissement de l'Ageasson** : prise en charge du secteur des hauts de St Jacques, allant de la rue Jules Goëller par la partie haute de la rue Jules Brisson, rue d'Angelier, la partie est de la rue de St Jean d'Angély à la rue de l'Ageasson.
- **Le terrain du Skate Parc** : prise en charge du secteur des hauts de St Jacques allant de la rue de Montplaisir, la partie ouest de la rue de St Jean d'Angély jusqu'à la limite de Javrezac. Une tonte de l'herbe sur le site du pique-nique serait la bienvenue.
- **La Place de Solençon** : prise en charge sur secteur du bas de St Jacques allant de la Charente à la rue de Boutiers, le bas de la rue Claude Boucher, le bas de la rue de Montplaisir, le bas de la rue Jules Brisson,...

Les cartes d'invitation et flyers sont prêts sur place ou à prendre à la mairie.

La distribution se fera les 20 et 21 mai par les responsables des secteurs, aidés par des volontaires.

Il y a aussi du petit matériel d'animation qui peut être mis à disposition à la Mairie.

5. Projet « Mémoire de St Jacques »

Le projet Vidéo (réalisé par un professionnel) avec un budget allant de 8 000 à 20 000 € donne lieu à une discussion sur les intérêts et aboutissements possibles en relation avec le budget. Suite à cet échange, une majorité des présents penche pour l'abandon du projet de vidéo.

Sont ensuite évoqués d'autres idées et notamment celle d'un projet sur la base de photos prises dans le quartier et de photos anciennes pour présenter le St Jacques d'hier et d'aujourd'hui. Cela pourrait aboutir à une expo photo sur la « mémoire du quartier » qui pourrait être exposée à la maison de quartier St Jacques ou dans d'autres lieux.

Les Conseillers de Quartier pourraient faire eux-mêmes des photos et rechercher des cartes postales ou des photos anciennes. Les archives municipales pourraient aussi être mises à contribution par rapport aux photos anciennes.

Il y a donc des recherches individuelles à faire pour les membres du Conseil pour voir ce qu'ils peuvent trouver.

Un point d'avancement sur ce projet sera fait à la prochaine réunion du Conseil de Quartier en juin.

6. Questions diverses

Cognac Ville d'art et d'histoire :

La Ville met en place un Comité de suivi du label Ville d'art et d'histoire et souhaite qu'un représentant de chaque Conseil de Quartier participe à ce Comité. Ce Comité se réunira en moyenne 2 fois par an et sa première réunion pourrait avoir lieu courant juin. Le Conseil de Quartier doit donc désigner un représentant qui participera à ce Comité. Francis Lachaise se propose et le Conseil accepte sa candidature.

Assemblée Générale d'Info 16 :

Info 16 tiendra son Assemblée Générale jeudi 23 mai prochain à 17h30, au couvent des Récollets et invite le Correspondant de chaque Conseil de Quartier à participer à cette réunion. Jean-Marc Dumontet participera à cette Assemblée.

Table d'Orientation :

Suite à l'exigence de disposer d'un chemin d'accès pour les personnes à mobilité réduite, les Services Techniques de la Ville ont chiffré le coût de ce cheminement qui est d'environ 4 000 €. Ce coût pourrait être ramené à environ 2 500 € si la table d'orientation était déplacée pour être installée à proximité de la surface « en dur » existante.

Les membres du Conseil proposent de positionner directement cette table d'orientation sur la partie pavée des quais de la Charente. Cette partie pavée se trouve en bas de la Place de la Levade.

Autres détails de l'ouvrage : hauteur 80 cm, forme demi-circulaire avec une encoche dessous pour permettre à une personne en fauteuil roulant de s'approcher.

L'ensemble du Conseil est d'accord pour cette solution et la proposition sera soumise aux Services Techniques et si besoin aux autres instances de la Ville de Cognac.

Aire de stationnement des camping-cars :

Le Conseil avait signalé la présence des campings cars et demandé quand seraient mises en place les poubelles supplémentaires, comme l'année précédente.

Il est indiqué au Conseil de Quartier que c'est la Communauté de Communes de Cognac qui doit demander la mise en place de ces bacs supplémentaires car elle est en charge des installations touristiques. Les Services Techniques vont alerter la Communauté de Communes sur cette demande.

Fresque sur les toilettes publiques de la place de la Levade :

La réalisation de ce projet est en cours. Après travaux, le Conseil de Quartier avait indiqué qu'il y aurait toujours le problème du conteneur à verre situé à proximité et qui nuit à l'aspect esthétique du site. Le Conseil de Quartier avait souhaité que les Services Techniques soient sollicités pour connaître la possibilité ou non de mettre en place un conteneur enterré. Les Services Techniques ont répondu que les conteneurs enterrés qui ont été mis en place en centre-ville sont spécifiquement dédiés à des gros producteurs de déchets. Si une réflexion est souhaitée sur cette question, elle devra s'inscrire dans une réflexion globale à l'échelle de la ville.

Après discussion, le Conseil de Quartier propose qu'un nettoyage des conteneurs et de leur entourage soit entrepris par la Ville.

Distributeur de poches à crottes près de la résidence Vallina :

Le Conseil de Quartier avait demandé la mise en place d'un distributeur de poches à crottes au niveau de la résidence Vallina : il est indiqué au Conseil que l'implantation de cet équipement est possible mais sous réserve que le Conseil de Quartier achète le distributeur sur son budget 2013. Le coût de ce distributeur est de 257 €.

Le Conseil de Quartier valide cette acquisition sur son budget.

Avenue De Lattre de Tassigny – rue de la Halle :

Le Conseil avait commencé à réfléchir à des aménagements afin d'améliorer la circulation et la sécurité autour de l'avenue De Lattre de Tassigny (stationnements en chicane). Le projet d'aménagement évoqué en Conseil est soumis à l'avis des commerçants situés le long de cette avenue. Par contre, il est possible de mettre en place très rapidement l'interdiction de tourner à gauche en sortant de la rue de la Halle, si le Conseil en est d'accord. Le Conseil de Quartier valide cette proposition.

Rue Jules Brisson – plateaux surélevés :

L'aménagement de 2 plateaux surélevés rue Jules Brisson avait été évoqué lors de précédentes réunions. Il est indiqué que ces projets d'aménagements de sécurité ne peuvent être mis en place en 2013, la Ville ne disposant pas du budget nécessaire pour l'implantation de ces 2 plateaux.

Un membre demande si le Conseil de Quartier serait d'accord pour prendre éventuellement dans son budget 2013 le coût d'un plateau surélevé. Il y a un avis assez favorable à cette idée, sous réserve du coût qui reste à déterminer précisément. La proposition d'aménagement et son coût seront présentés lors de la prochaine réunion du Conseil de Quartier, en présence de Jean-François Valegeas, élu municipal en charge de la voirie.

Radar pédagogique :

Un membre du Conseil indique que le radar pédagogique installé dans la rue de Crouin, au niveau de la rue du Colombar, ne fonctionne pas.

Nuisance dû aux antennes disposées sur le château d'eau de St Jacques :

Un membre du Conseil de Quartier signale qu'il existe un très fort brouillage de toute réception de radio à proximité de ce château d'eau.

Prochaine réunion : La date est fixée au **jeudi 27 juin à 18h30.**